

Ce communiqué présente des résultats consolidés établis selon les normes IFRS, en cours d'audit par les commissaires aux comptes, et arrêtés par le Conseil d'Administration de Pierre et Vacances SA le 29 novembre 2022.

- **Performances opérationnelles* 2021/2022 supérieures à celles d'avant-crise et aux dernières prévisions communiquées le 2 août 2022**
 - Chiffre d'affaires des activités touristiques : +13,1% par rapport à 2018/2019
 - EBITDA ajusté¹ hors bénéfice d'éléments non-récurrents: 105 millions d'euros (vs 96 millions d'euros selon les dernières prévisions communiquées le 2 août 2022 et 79 millions d'euros en 2018/2019)
 - Trésorerie brute : 470 millions d'euros au 30.09.2022 (vs 451 millions d'euros selon les dernières prévisions communiquées le 2 août 2022)
- **Opérations de restructuration capitalistique et financière finalisées :**
 - Recapitalisation : +755 millions d'euros, portant les fonds propres à 241* millions d'euros au 30.09.2022
 - Désendettement : (715) millions d'euros, se traduisant par une dette nette négative de (67)* millions d'euros 30.09.2022
 - Nouvel actionariat et gouvernance entièrement renouvelée
- **Plan stratégique RéInvention : une première année d'exécution avec des résultats tangibles**
 - Poursuite du plan de rénovation des sites et de la montée en gamme de l'offre, Initiatives menées autour de la refonte du parcours client, de la digitalisation de l'expérience et de la stratégie commerciale
 - Lancement de nombreux chantiers visant à la réduction des coûts de structure
 - Déploiement d'une nouvelle culture d'entreprise orientée cash/ROI²

* données exprimées selon le Reporting Opérationnel du Groupe

I. Principaux faits marquants de l'exercice

Finalisation des Opérations de restructuration du Groupe

La pandémie et ses mesures restrictives avaient lourdement impacté les activités du Groupe au cours des exercices 2019/2020 et 2020/2021. Dans ce contexte, une procédure amiable de conciliation avait été ouverte le 2 février 2021, avec pour objectif d'aboutir à des solutions amiables avec ses principaux partenaires, créanciers et bailleurs, sous l'égide des Conciliateurs.

Le 10 mars 2022, le Groupe a conclu des accords fermes avec Alcentra, Fidera et Astream, ainsi que les créanciers bancaires, Euro PP et un groupe porteur d'Omane. Ces accords répondent aux objectifs de préservation de l'intégrité du Groupe et d'atteinte d'une structure financière équilibrée en réduisant l'endettement et en sécurisant les liquidités nécessaires pour permettre le déploiement du plan stratégique RéInvention.

Le 16 septembre 2022, les Opérations de Restructuration financière et capitalistique ont été finalisées, permettant :

- un apport de fonds propres de 200 millions d'euros, par augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires d'un montant de 50 millions d'euros, et par augmentation de capital réservée à Alcentra, Fidera, Astream (à travers son affilié Pastel Holding), Schelcher Prince Gestion et à certains porteurs d'Omane, d'un montant de 150 millions d'euros ;
- le désendettement massif du Groupe avec la conversion en capital de 555 millions d'euros de dette dans le cadre d'une augmentation de capital de conversion, et le remboursement en numéraire d'une fraction de l'endettement financier existant pour 160 millions d'euros ;
- l'émission et l'attribution gratuite de 42.321.972 bons de souscription d'actions au profit de l'ensemble des actionnaires justifiant d'une inscription en compte de leurs actions le 5 août 2022 ;
- l'émission de 41.934.100 bons de souscription d'actions à l'occasion de leur détachement des actions nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation de capital de conversion ;
- l'émission et l'attribution gratuite de 39.107.134 bons de souscription d'actions au profit d'Alcentra et de Fidera, exercés par ces derniers le même jour, donnant lieu à l'émission d'autant d'actions ordinaires nouvelles ; et
- la mise en place d'un nouveau financement d'un montant en principal de 302,5 millions d'euros, à maturité septembre 2027.

Après réalisation des Opérations de Restructuration, 25,4%³ du capital de Pierre et Vacances SA est détenu par Alcentra, 24,2% par Fidera, 11,9% par les créanciers du PGE, 8,8% par Pastel Holding, et 29,7% par le flottant (dont 16,1% issus de la conversion de créances en capital et 5,5% issus de l'augmentation de capital réservée à Schelcher Prince Gestion et à certains porteurs d'Omane).

Mise en place d'une nouvelle gouvernance

La réalisation des Opérations de Restructuration s'accompagne d'un renouvellement intégral du Conseil d'administration, désormais présidé par M. Georges Sampeur en remplacement de M. Gérard Brémond. Les nouveaux actionnaires (Alcentra, Fidera et Astream) sont représentés au Conseil et 3 nouveaux administrateurs indépendants ont été nommés. Franck Gervais, Directeur Général du Groupe, est également administrateur.

¹ EBITDA ajusté = résultat opérationnel courant issu du Reporting Opérationnel (résultat opérationnel consolidé avant autres produits et charges opérationnels non courants, hors l'incidence des normes IFRS 11 et IFRS 16), retraité des provisions et les dotations nettes aux amortissements sur actifs opérationnels immobilisés. L'EBITDA ajusté s'élève à 156,5 millions d'euros au titre de l'exercice 2021/2022.

² Return On Investment

³ Sur base non diluée, cf. communiqué de presse du 16 septembre 2022, disponible sur le site internet du Groupe : www.groupepvcp.com

Premières avancées du plan stratégique RéInvention

Le plan stratégique RéInvention, annoncé en mai 2021, délivre de premiers résultats sur l'ensemble de ses piliers :

- **Modernisation et montée en gamme de l'offre**, avec notamment la poursuite du programme de rénovation des Domaines Center Parcs (84% des cottages désormais neufs ou rénovés) ;
- **Focus sur l'expérience Client**, avec le lancement de chantiers autour de la refonte du parcours client, de la digitalisation de l'expérience et de la stratégie commerciale (Pricing, Revenue Management et Distribution) : satisfaction client en hausse de 15 points vs 2021, 80% de ventes directes, dont 48% sur le web (+ 2 points) ;
- **Déploiement d'une feuille de route pour améliorer et faire évoluer la relation bailleurs**, partenaires clés du groupe.
- **Développements en « asset-light »** : 8 nouvelles franchises Pierre & Vacances, pose de la 1^{ère} pierre du Center Parcs de Nordborg, au Danemark (mandat de gestion) ;
- **Croissance externe** : maeva renforce son développement sur la montagne avec deux opérations de croissance externe sur des agences de location saisonnière en Tarentaise ;
- **Définition et lancement d'un plan ambitieux d'amélioration de la performance** financière visant notamment la réduction des coûts de structure, commerciaux et opérationnels : optimisation des fonctions back-office, simplification de l'organisation de l'Immobilier autour de deux directions transverses Asset Management et Grands Projets, rationalisation et massification des organisations (ex : intégration de PV Espagne sous PV France), validation d'un plan de performance IT ... ;
- **Déploiement de la stratégie RSE Groupe "Agir pour un tourisme à impact positif"**, retranscrit par chaque marque ;
- **Renforcement de la gouvernance et des comités** pour assurer le pilotage de l'exécution de RéInvention et instaurer une culture orientée cash et ROI.

Avancée des négociations avec les bailleurs individuels du Groupe

Simultanément à la recherche de nouveaux financements, le Groupe a mené des discussions avec ses bailleurs dans la perspective de mettre en place des solutions communes sur le traitement des loyers suspendus pendant les périodes ayant fait l'objet de fermetures ou de mesures de restriction. Au cours de l'année 2021, le Groupe avait ainsi adressé plusieurs propositions d'avenant au contrat de bail⁴ à ses propriétaires individuels. Au 30 septembre 2022, le taux d'adhésion global (tout avenant confondu) s'élève à 81%.

Le Groupe s'attache également à gérer les procédures⁵ engagées par les bailleurs individuels non-signataires de ces avenants en opposant divers fondements juridiques ou, selon le cas, en sollicitant des délais de grâce. Au 30 septembre 2022, le Groupe a néanmoins reflété dans ses comptes les conséquences des arrêts rendus par la Cour de Cassation en date du 30 juin 2022, défavorables aux preneurs pour ce qui concerne les périodes de fermetures administratives (incidence négative de 9 millions d'euros en EBITDA). En conséquence, l'ensemble des risques relatifs au non-paiement de loyers au titre des périodes de fermetures (en ce compris les périodes de fermetures administratives) est inscrit au passif du bilan au 30 septembre 2022.

Perception de subventions gouvernementales

Le 22 mars 2022, le Groupe a obtenu des pouvoirs publics un montant de 24,2 millions d'euros au titre de l'aide dite « fermeture » visant à compenser les coûts fixes non couverts des entreprises dont l'activité est particulièrement affectée par l'épidémie de Covid-19 et qui satisfont aux conditions prévues. Le Groupe a reversé à certains bailleurs individuels une quote-part de ces aides, conformément aux avenants conclus avec ces derniers dans le cadre de la procédure de conciliation ouverte en 2021.

Par ailleurs, le Groupe a enregistré en résultat de l'exercice 2021/2022 un montant de 23 millions d'euros au titre d'aides spécifiques accordées par le gouvernement fédéral allemand pour compenser l'impact de la crise sanitaire.

Ouverture d'un nouveau Center Parcs dans le Lot-et-Garonne

Le 23 mai 2022, Center Parcs a inauguré son 1^{er} domaine dans le sud-ouest, le 7^{ème} en France : Les Landes De Gascogne. Un domaine de 400 cottages au concept inédit, pensé pour sensibiliser et éveiller les familles autour de la compréhension de la nature et de son respect. Situé à une centaine de kilomètres de Bordeaux, il offre une expérience ouverte sur les richesses du Lot-et-Garonne et de la Nouvelle-Aquitaine. Ce Domaine connaît d'ores et déjà un grand succès commercial avec un taux d'occupation moyen de 92% depuis son ouverture.

Projet d'évolution des organisations du Groupe

Le 29 septembre 2022, le Groupe a annoncé aux représentants du personnel concernés un projet d'évolution des organisations, s'inscrivant dans les orientations du plan stratégique RéInvention. Ce projet consiste en un redimensionnement de certaines fonctions supports, en externalisant les activités liées à la paie en France et une partie des activités comptables et en adaptant les effectifs de la Direction des Grands Projets à son volume d'activité. Ces évolutions d'organisation concerneraient 81 postes en France et 24 aux Pays-Bas.

⁴ Les modalités de ces propositions sont décrites dans les communiqués de presse des 20 juillet, 8 septembre et 10 novembre 2021

⁵ Au 30 septembre 2022, les assignations de propriétaires signifiées au Groupe pour non-paiement des loyers portent sur un montant d'environ 26 millions d'euros.

II. Activité et résultats de l'exercice 2021/2022 (1^{er} oct. 2021 au 30 sept. 2022) selon le Reporting opérationnel

2.1 Comptes IFRS et reporting opérationnel

Afin de refléter la réalité opérationnelle des métiers du Groupe et la lisibilité de leur performance, la communication financière du Groupe, en ligne avec le Reporting opérationnel tel que suivi par le Management, continue d'intégrer proportionnellement les résultats des co-entreprises et n'intègre pas l'application de la norme IFRS 16.

La norme IFRS 11 « Partenariats » entraîne la consolidation des coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence.

La norme IFRS 16 « Contrats de location », conduit à :

- reconnaître au bilan tous les engagements de location, sans distinction entre les contrats de location opérationnelle et les contrats de location-financement, avec la constatation d'un actif représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat de location, et d'une dette au titre de l'obligation de paiements de loyers futurs.

La charge de loyers est remplacée par des intérêts financiers et par la charge d'amortissement linéaire sur la durée de location du droit d'utilisation. Les économies de loyer obtenues des bailleurs ne sont pas reconnues au compte de résultat, mais viennent en déduction de la valeur du droit d'utilisation et de l'obligation locative, minorant d'autant les amortissements et les frais financiers restant à comptabiliser sur la durée résiduelle des baux ;

- annuler, dans les comptes consolidés, une quote-part du chiffre d'affaires et de la plus-value au titre des cessions réalisées dans le cadre des opérations immobilières avec des tiers (compte tenu des droits de location détenus par le Groupe).

Par ailleurs, les résultats du Groupe sont présentés selon les secteurs opérationnels suivants, définis conformément à la norme IFRS 8⁶, i.e. :

- le secteur opérationnel Center Parcs, regroupant l'exploitation des Domaines Center Parcs, Sunparks et Villages Nature Paris, et les activités de construction / rénovation d'actifs touristiques et de commercialisation immobilière aux Pays-Bas, en Allemagne et en Belgique ;
- le secteur opérationnel Pierre & Vacances, regroupant l'activité touristique réalisée en France et en Espagne sous les marques Pierre & Vacances et maeva.com, l'activité immobilière en Espagne, et l'activité de la Direction de l'Asset management ;
- le secteur opérationnel Adagio, regroupant l'exploitation des résidences urbaines prises à bail par le Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs et confiées en mandat de gestion à la joint-venture Adagio SAS (détenue à 50% avec le groupe Accor), ainsi que l'exploitation des sites directement pris à bail par la joint-venture ;
- un secteur opérationnel regroupant la Direction des Grands Projets (en charge de la construction et réalisation des nouveaux actifs pour le compte du Groupe en France) et Senioriales, filiale de promotion immobilière et d'exploitation de résidences pour seniors autonomes ;
- le secteur opérationnel « Corporate », regroupant les activités de Holding

Pour rappel, le reporting opérationnel du Groupe tel que suivi par le Management, conformément à la norme IFRS 8, est présenté dans la Note 3 – Informations par secteur opérationnel de l'annexe aux comptes consolidés au 30 septembre 2022.

2.2. Chiffres d'affaires consolidés selon le Reporting opérationnel

en m€	2021/2022	2020/2021	Evolution vs. 2020/2021	Evolution vs. 2018/2019 proforma*
	selon reporting opérationnel	selon reporting opérationnel proforma*		
Center Parcs	1 067,0	607,8	75,6%	
<i>dont CA hébergement</i>	<i>751,8</i>	<i>395,3</i>	<i>90,2%</i>	25,5%
Pierre & Vacances	412,6	240,3	71,7%	
<i>dont CA hébergement</i>	<i>288,6</i>	<i>158,8</i>	<i>81,8%</i>	-3,8%
Adagio	180,7	75,2	140,3%	
<i>dont CA hébergement</i>	<i>161,6</i>	<i>65,5</i>	<i>146,9%</i>	-4,3%
Grands Projets & Senioriales	107,4	121,2	-11,3%	
Corporate	2,0	9,1	-78,1%	
CA GROUPE annuel	1 769,8	1 053,5	68,0%	
CA hébergement	1 202,0	619,5	94,0%	12,6%
CA autres activités touristiques	342,2	181,6	88,4%	15,1%
CA des activités touristiques	1 544,2	801,1	92,8%	13,1%
CA autres	225,5	252,4	-10,6%	

* Chiffre d'affaires hébergement exprimé brut des commissions de distribution

⁶ Se reporter au Document d'Enregistrement Universel, pages 181-182, déposé auprès de l'AMF le 17 mars 2022

Après un très bon premier semestre (chiffre d'affaires en hausse de +141% par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice précédent et malgré l'impact du variant Omicron), la dynamique de croissance de l'activité s'est poursuivie au 2nd semestre (+39% par rapport au 2nd semestre de l'exercice 2020/2021), portant le chiffre d'affaires du Groupe sur l'ensemble de l'exercice 2021/2022 à 1 769,8 millions d'euros.

Chiffre d'affaires hébergement

Sur l'exercice 2021/2022, le chiffre d'affaires hébergement s'élève à 1 202,0 millions d'euros, représentant près du double du chiffre d'affaires enregistré sur l'exercice précédent, dans un contexte de « revenge travel ».

L'activité sur l'exercice est supérieure à celle d'avant-crise, avec un chiffre d'affaires hébergement **en hausse de 12,6% par rapport à celui de l'exercice 2018/2019**, dont :

- Center Parcs : +25,5%

- o +25,5% pour les Domaines français (et +20,8% hors contribution du nouveau Domaine Les Landes de Gascogne, dont le succès commercial a été immédiat avec un taux d'occupation de 98% sur le cœur de l'été)
- o +25,6% pour les Domaines situés au BNG⁷ (+28,4% en Belgique, +15,0% aux Pays-Bas et +37,2% en Allemagne)

Ces performances résultent de la hausse du prix moyen de vente (+23%), grâce à la montée en gamme des Domaines. Le taux d'occupation moyen s'établit à 75,4% (vs 76% sur l'exercice 2018/2019).

- Pierre & Vacances : -3,8%

- o -5,6% pour les résidences en France, dans un contexte de baisse significative du stock disponible (-17% de nuits offertes vs 2018/2019 du fait de non-renouvellement de baux ou de désengagements de sites déficitaires). **A stock constant, le chiffre d'affaires est en croissance (RevPar⁸ en hausse de 13,7%)**. Le prix moyen de vente est en hausse de +3,2% sur l'ensemble des destinations, et le taux d'occupation progresse de 4,3 points, à 75,1%.
- o +3,9% pour les sites en Espagne, bénéficiant de la croissance du parc exploité (nombre de nuits offertes en hausse de 11,3%) et d'une progression du prix moyen de vente (+7,5%).

- Adagio : -4,3%

Après un 1^{er} semestre en retrait de -20,4% par rapport au 1^{er} semestre 2019, l'activité des résidences urbaines renoue avec la croissance au second semestre avec une accélération d'un trimestre sur l'autre (+1,6% au 3^{ème} trimestre et +16,0% au 4^{ème} trimestre), tirée par la clientèle Loisirs domestique en France et le retour de la clientèle internationale à Paris et en Ile de France.

Sur l'ensemble de l'exercice, le prix moyen de vente est en hausse de +4,9% et le taux d'occupation s'établit à 72,4% (vs 78,8% en 2018/2019).

Ces performances confortent la pertinence des orientations stratégiques du Groupe et la qualité de son offre touristique qui répond aux aspirations nouvelles des clients pour un tourisme de proximité. Le Groupe a enregistré une hausse du taux de satisfaction de sa clientèle (NPS en progression de 15 points vs 2020/2021) et attiré 50% de nouveaux clients dans ses sites Center Parcs et Pierre & Vacances sur la saison estivale. Le Groupe réalise 80% de ses ventes via les canaux de distribution directs, dont 48% sur le web (+2 points vs 2020/2021).

Chiffre d'affaires des autres activités touristiques⁹

Sur l'exercice 2021/2022, le chiffre d'affaires des autres activités touristiques s'élève à 342,2 millions d'euros, en croissance de 88,4% par rapport à l'exercice 2020/2021 et de 15,1% par rapport à l'exercice 2018/2019, notamment liée aux performances de Maeva (chiffre d'affaires représentant près du triple de celui enregistré sur l'exercice 2019, porté par le succès de sa chaîne de campings les « campings maeva » et par son réseau de gestion de location de particuliers « maeva Home »).

Autres chiffres d'affaires

Sur l'ensemble de l'exercice 2021/2022, le chiffre d'affaires des autres activités s'établit à 225,5 millions d'euros, composé principalement :

- des opérations de rénovation de Domaines Center Parcs : 114,7 millions d'euros (vs 118,1 millions d'euros en 2020/2021)
- de l'activité de Senioriales : 65,7 millions d'euros (vs. 66,6 millions d'euros en 2020/2021)
- de la Direction des Grands Projets : 41,8 millions d'euros (vs 54,5 millions d'euros en 2020/2021), dont 33,9 millions d'euros liés au nouveau Domaine des Landes de Gascogne.

⁷ Belgique, Pays Bas, Allemagne

⁸ RevPar = chiffre d'affaires hébergement divisé par le nombre de nuits offertes

⁹ Chiffre d'affaires liées aux activités sur sites (restauration, animations, boutiques, prestations de service...), honoraires de syndic & multipropriété, franchises et mandats de gestion, marges de commercialisation et chiffre d'affaires réalisés par la business line maeva.com

2.3. Résultats consolidés selon le Reporting opérationnel

en millions d'euros	FY 2022 Reporting Opérationnel	FY 2021 Reporting Opérationnel	FY 2019 Reporting Opérationnel
Chiffre d'affaires	1 769,8	1 053,5	1 672,8
EBITDA ajusté	156,5	-186,8	78,6
<i>Center Parcs</i>	139,0	-76,6	
<i>Pierre & Vacances</i>	18,7	-58,3	
<i>Adagio</i>	21,2	-35,0	
<i>Grands Projets & Senioriales</i>	-19,8	-17,4	
<i>Corporate</i>	-2,7	0,4	
Résultat opérationnel courant	98,6	-236,7	30,9
Gain provenant de la restructuration de la dette	418,4	-	
Charges et produits financiers	-100,7	-43,7	
Autres charges et produits opérationnels	-53,1	-35,3	
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-1,6	-1,4	
Impôts	-36,6	-24,2	
Résultat net	325,0	-341,3	-33,0

Performances opérationnelles

Sur l'exercice 2021/2022, l'**EBITDA ajusté** s'élève à 156,5 millions d'euros, intégrant notamment le bénéfice d'éléments non-récurrents pour un total d'environ 51 millions d'euros. Pour rappel, l'exercice 2020/2021 avait été pénalisé par plus de 5 mois de fermeture ou d'exploitation partielle des sites.

Hors bénéfice de ces produits non-récurrents, l'EBITDA ajusté s'élève à 105 millions d'euros, en croissance par rapport à l'EBITDA ajusté 2018/2019 (79 millions d'euros), année de référence pré-Covid, et à la dernière prévision communiquée le 2 août 2022 (96 millions d'euros).

Ces performances reflètent la reprise dynamique des activités touristiques, avec un chiffre d'affaires hébergement en hausse de 12,6% par rapport à la période d'avant-crise.

Au-delà de l'incidence de cette hausse d'activité, l'EBITDA ajusté de l'exercice 2021/2022 intègre des éléments non-récurrents, dont notamment:

- l'aide dite « fermeture » perçue en France pour un montant de 24 millions d'euros ainsi que les subventions accordées par le gouvernement fédéral allemand, pour un montant de 23 millions d'euros. Pour rappel, l'exercice 2020/2021 enregistrait des indemnisations liées à la baisse d'activité pour un montant d'environ 69 millions d'euros.
- l'incidence positive des accords conclus avec les bailleurs du Groupe, pour un montant net de 11 millions d'euros (vs 47 millions d'euros sur l'exercice 2020/2021) intégrant :
 - o des économies nettes à hauteur de 9,5 millions d'euros réalisées par l'application des accords conclus avec les bailleurs individuels,
 - o des économies résiduelles pour un montant de 1,5 million d'euros liées à l'application des accords conclus avec les bailleurs institutionnels.
- la prise en compte des conséquences des arrêts rendus par la Cour de Cassation en date du 30 juin 2022, défavorables aux preneurs pour ce qui concerne les périodes de fermetures administratives (incidence négative de -9 millions d'euros) ;

Gain provenant de la restructuration de la dette

Le 16 septembre 2022, dans le cadre des Opérations de Restructuration du Groupe, 554,8 millions d'euros de dette ont été convertis en capital, dont (i) 136,4 millions d'euros comptabilisés en capital / prime d'émission (montant correspondant à la juste-valeur des actions émises en contrepartie, déterminée sur la base du cours de bourse au 16 septembre 2022, date d'émission), et (ii) 418,4 millions d'euros comptabilisés en résultat financier (« Gain provenant de la restructuration de la dette »), correspondant à la différence entre la valeur comptable de la dette d'origine et la juste valeur des actions émises en contrepartie ». Pour plus de détails sur le traitement comptable des augmentations de capital et de la modification de la dette, se reporter à la Note 2.2 de l'annexe aux comptes consolidés au 30 septembre 2022.

Charges et produits financiers

Les charges financières nettes (hors gain provenant de la restructuration de la dette) s'élèvent à - 100,7 millions d'euros, en augmentation de 57,0 millions d'euros par rapport à l'exercice 2020/2021, du fait notamment :

- des frais engagés dans le cadre de la restructuration financière du Groupe, pour un montant de 42 millions d'euros (frais de conseils et avocats et frais octroyés à différents créditeurs) ;
- des charges d'intérêts supplémentaires portant essentiellement sur le Nouveau Financement souscrit en juin 2021 (annualisation des intérêts portant sur la Tranche 1 tirée en juin 2021 et tirage de la Tranche 2 en novembre 2021) ;

Charges et produits opérationnels

Les autres charges et produits opérationnels s'élèvent à -53,1 millions d'euros, intégrant principalement :

- des coûts engagés par le Groupe dans le cadre du déploiement de son plan stratégique RéInvention (honoraires de conseils et indemnités de départ) et de la fermeture de certains sites, pour un montant total de 23,0 millions d'euros ;
- des dépréciations d'actifs et de stocks immobiliers, notamment relatifs :
 - à Villages Nature Paris pour un montant de 14,2 millions d'euros (décalage de la réalisation de la Tranche 1B, correspondant à l'extension supplémentaire de près de 550 unités d'hébergement, au-delà de l'horizon du plan d'affaires révisé Réinvention) ;
 - à des actifs exploités par la marque Pierre & Vacances pour un montant de 7,8 millions d'euros (concerne principalement le site de l'Aquariáz à Avoriaz) ;
- le provisionnement des coûts liés au projet d'évolution des organisations annoncé le 29 septembre 2022 (redimensionnement de certaines fonctions supports et des effectifs de la Direction des Grands Projets), pour un montant de 10 millions d'euros.

Les autres charges opérationnelles sur l'exercice 2021 intégraient notamment, au-delà des coûts liés à la réorganisation du Groupe et à la procédure de conciliation (- 17,8 millions d'euros), une dépréciation d'actifs et de stocks immobiliers (- 11,1 millions d'euros, notamment liés à l'abandon du projet de Center Parcs à Roybon) et des coûts liés aux désengagements de sites (-5,1 millions d'euros).

Impôts

La charge d'impôts s'élève à -36,6 millions d'euros, provenant principalement d'une reprise d'impôts différés actifs en France et liée à l'actualisation des projections d'activité dans le cadre de la révision du plan d'affaires Réinvention, et à une charge d'impôts exigible en Allemagne et aux Pays-Bas.

Résultat net

Le résultat net du Groupe s'élève à 325,0 millions d'euros, conséquence de la progression des performances opérationnelles et du gain lié à la conversion de dette en capital dans le cadre des opérations de restructuration.

2.4. Eléments bilanciaux et endettement financier net selon le Reporting opérationnel

Bilan simplifié

<i>en millions d'euros</i>	30/09/2022 <i>reporting</i> <i>opérationnel</i>	30/09/2021 <i>reporting</i> <i>opérationnel</i>	Variations
Ecart d'acquisition	138,8	138,2	+0,6
Immobilisations nettes	390,0	356,8	+33,2
Actifs en location financement	74,9	80,5	-5,6
TOTAL EMPLOIS	603,7	575,5	+28,2
Fonds propres	241,1	-423,9	+665,0
Provisions pour risques et charges	124,4	92,3	+32,1
Dette financière nette	-66,8	529,8	-596,6
Dette liée aux actifs en location financement	88,4	91,7	-3,3
BFR et autres	216,6	285,7	-69,1
TOTAL RESSOURCES	603,7	575,5	+28,2

Après réalisation des Opérations de restructuration, le bilan du Groupe est assaini :

- **reconstitution des fonds propres**, par augmentations de capital en numéraire pour un montant de 200,4 millions d'euros et par conversion de dette pour un montant de 554,8 millions d'euros ;
- **désendettement massif**, avec la conversion de dette en capital mentionnée supra, et le remboursement en numéraire d'une fraction de l'endettement financier existant avant restructuration pour 160 millions d'euros ;

Dettes financières nettes

en millions d'euros	30/09/2022	30/09/2021	Variations	Pour rappel 30/09/2019
Dettes bancaires / obligataires	388,3	750,8	-362,5	244,4
Trésorerie (nette des lignes de crédit tirées)	-455,1	-221,0	-234,1	-113,5
Trésorerie disponible	-470,3	-446,7	-23,6	-114,8
Lignes de crédit tirées	15,3	225,7	-210,5	1,3
Dettes financières nettes	-66,8	529,8	-596,6	130,9

Le Groupe, fortement endetté au 30 septembre 2021 après deux exercices lourdement impactés par la crise sanitaire, est en **position de dette nette négative au 30 septembre 2022**, après réalisation des opérations de restructuration finalisées le 16 septembre 2022.

Ces opérations ont notamment consisté en :

- la conversion en capital de 554,8 millions d'euros de dette dans le cadre d'une augmentation de capital de conversion ;
- le remboursement en numéraire d'une fraction de l'endettement financier existant à hauteur de 159,6 millions d'euros,
- la mise en place d'un nouveau financement réinstallé le 16 septembre 2022, d'un montant nominal de 302,5 millions d'euros, et dont la maturité est de 5 ans.

La dette financière brute au 30 septembre 2022 (403,6 millions d'euros y inclus les lignes de crédits tirés) correspond ainsi principalement :

- à la **dette réinstallée pour un montant total de 302,5 millions d'euros**, correspondant à :
 - un emprunt à terme d'un montant nominal de 174,0 millions d'euros, portant intérêt au taux Euribor 3 mois auquel s'ajoute une marge de 3,75%.
 - un emprunt à terme d'un montant nominal de 123,8 millions d'euros, portant intérêt au taux Euribor 3 mois auquel s'ajoute une marge de 2,50%.
 - un emprunt obligataire sous forme d'un placement privé « Euro PP » non coté d'un montant nominal de 1,8 million d'euros, portant intérêts au taux Euribor 3 mois auquel s'ajoute une marge de 4,25%.
 - un emprunt obligataire sous forme d'un placement privé « Euro PP » non coté d'un montant nominal de 2,9 millions d'euros, portant intérêt au taux Euribor 3 mois auquel s'ajoute une marge de 3,90%.
- au **solde du Prêt Garanti par l'Etat** pour un montant de 25,0 millions d'euros. Ce PGE, mis en place en novembre 2021 pour un montant nominal de 34,5 millions d'euros, a fait l'objet d'un remboursement partiel de 9,5 millions d'euros le 16 septembre 2022. La maturité du prêt a été alignée sur la maturité des lignes de financement décrites ci-dessus.
- aux **crédits contractés par le Groupe dans le cadre du financement des programmes immobiliers** destinés à être cédés pour 56,9 millions d'euros (41,9 millions d'euros sur le programme CP du Lot-et-Garonne, 12,5 millions d'euros sur le programme d'Avoriaz et 2,5 millions d'euros de crédits d'accompagnement Senioriales) ;
- aux **lignes de crédit tirées** pour un montant de 15,3 millions d'euros ;
- à des **dépôts et cautionnements** pour un montant de 2,0 millions d'euros ;
- à **divers crédits bancaires** pour un montant de 1,2 million d'euros ;
- à des **intérêts courus** pour un montant de 0,7 million d'euros ;

Ratio de levier

La documentation bancaire prévoit que la dette bancaire totale consolidée nette du Groupe subsistant à l'issue des Opérations de Restructuration ne devra pas représenter plus de 3,75x à 5x l'EBITDA consolidé, ce ratio étant apprécié semestriellement, à compter des comptes clos au 31 mars 2023.

Le montant de la **dette liée aux actifs en location financement** correspond principalement au retraitement des contrats de location financement concernant les équipements centraux du Center Parcs du Domaine du Lac d'Ailette.

III. Éléments postérieurs à la clôture et perspectives

Activité

Le portefeuille de réservations touristiques engrangé à date pour le 1^{er} trimestre de l'exercice 2022/2023 est en hausse par rapport à celui de l'exercice précédent, tiré notamment par les performances de Center Parcs, validant la stratégie du Groupe, et d'Adagio. Cette croissance est liée à la fois à la poursuite de la hausse des prix moyen de vente, ainsi qu'à une progression du nombre de nuits vendues.

Dans un contexte macro-économique difficile, le Groupe reste vigilant et mène un travail approfondi sur ses coûts de structure.

Plan stratégique Réinvention¹⁰

Le 18 mai 2021, le Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs annonçait son plan stratégique, Réinvention 2025, avec pour ambition de s'inscrire comme leader précurseur d'un nouveau tourisme de proximité réinventé et créateur de valeur, par une modernisation radicale de son offre et une performance durable. Dans le cadre de l'accord lié à la restructuration du Groupe conclu le 10 mars 2022, Alcentra, Fidera et Atream ont confirmé partager les orientations stratégiques de Réinvention en précisant qu'un délai supplémentaire pouvant aller de 12 à 24 mois dans la réalisation des objectifs financiers initialement établis (et légèrement révisés à l'automne 2021) ne pouvait être exclu au vu du contexte sanitaire et international actuel.

L'actualisation des objectifs financiers du plan du Groupe et leur projection jusqu'en 2026, annoncées le 22 avril 2022, intègrent ce décalage calendaire, auquel s'ajoutent les principaux éléments suivants :

- une plus grande sélectivité des projets de développement retenus dans le plan d'affaires et un report calendaire de certains programmes (incidences en termes de marge immobilière et touristique) ;
- l'intégration à 100 % du périmètre Villages Nature à compter du 15 décembre 2022 (vs. 50 % précédemment) ;
- un renchérissement des coûts des matières premières et de l'énergie, et une inflation des salaires sur site (tensions sur le marché de l'emploi dans certains secteurs - notamment ménage et restauration) ;
- une approche plus conservatrice sur l'évolution des prix moyens de vente et des taux d'occupation, et de manière générale une prudence sur les objectifs, notamment sur les deux dernières années du plan pour lesquelles la qualité prédictive est plus incertaine.

Cette actualisation des objectifs financiers a été agréée avec Alcentra, Fidera et Atream, étant rappelé que le plan d'affaires du Groupe, qui porte un projet de transformation ambitieux, fait l'objet de mises à jour périodiques.

Pour rappel, les objectifs communiqués le 22 avril 2022 étaient les suivants :

Principaux objectifs ¹¹ exprimés selon le Reporting Opérationnel <i>En millions d'euros</i>	Exercice 2022/2023	Exercice 2024/2025	Exercice 2025/2026
Chiffre d'affaires des activités touristiques	1 620	1 795	1 877
EBITDA ajusté Groupe*	105	170	187
Flux de trésorerie opérationnels¹² Groupe	37	65	93

* Essentiellement générés par les activités touristiques.

Le Groupe confirme aujourd'hui ses objectifs. Pour l'exercice 2022/2023, le Groupe reste confiant, tout en étant vigilant, sur sa capacité à compenser la hausse de ses coûts opérationnels (énergie & salaires notamment) par des augmentations de prix de vente, grâce à la montée en gamme de son offre. Les prévisions de chiffre d'affaires des activités touristiques ont en conséquence été revues à la hausse, à 1 660 millions d'euros (vs. 1 620 millions d'euros précédemment). Les objectifs d'EBITDA et de flux de trésorerie ont été maintenus. Le Groupe travaille également sur des plans d'économies complémentaires (Opex & Capex) qu'il pourrait activer si l'environnement économique devenait moins favorable.

¹¹ Ces prévisions sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par le Groupe à la date de leur établissement. Ces données, hypothèses et estimations sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement sanitaire, économique ou financier. La survenance d'un ou plusieurs risques décrits au chapitre 2 « Facteurs de risque » du Document d'Enregistrement Universel, pourrait avoir un impact sur les activités, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe et donc venir remettre en cause sa capacité à réaliser ses objectifs et prévisions. Le Groupe ne prend donc aucun engagement, et ne donne aucune garantie vis-à-vis de la réalisation des prévisions présentées.

¹² Flux de trésorerie opérationnels, après capex et avant éléments non-récurrents et flux liés aux activités de financement.

Attribution gratuite d'actions de préférence au bénéfice de salariés et mandataires sociaux du Groupe

Le Conseil d'Administration du 3 octobre 2022 a décidé l'attribution de 958 actions de préférence dites « ADP 2022-1 » d'une valeur nominale égale à celle des actions ordinaires soit 0,01 euro à divers membres de la direction et 205 actions de préférence dites « ADP 2022-2 » de même valeur nominale à Monsieur Gérard Brémond. Ces actions de préférence sont dépourvues de droit de vote et ne donnent droit à aucune distribution de dividendes. Ces actions de préférence sont convertibles en actions ordinaires existantes ou à émettre au terme d'un délai de quatre ans à compter du 16 septembre 2022 en fonction de conditions de performance décidées par le Conseil d'Administration.

Mise en place de couvertures de taux

Suite aux Opérations de Restructuration et de Refinancement intervenues le 16 septembre 2022, l'essentiel de la dette du Groupe a été réinstallée à un horizon de 5 ans. L'environnement incertain actuel sur les taux d'intérêts a amené le Groupe à faire le choix de couvrir sa dette quasi exclusivement à taux variable contre une hausse des taux significative par la mise en place d'options de taux (CAP). Les options mises en place en novembre 2022 couvriront jusqu'en juin 2024 un nominal de 136,5 millions d'euros de dette. Elle dispose d'un strike à 2,0% sur l'euribor 3 mois. Pour la mise en place de ces options, le Groupe a versé une prime de 2,0 millions d'euros.

Annexe : Tableaux de réconciliation

Comme rappelé ci-dessus, la communication financière du Groupe est en ligne avec le Reporting opérationnel, représentatif des performances et de la réalité économique de la contribution de chacun des métiers du Groupe, i.e. :

- hors incidence de l'application d'IFRS 16 pour l'ensemble des états financiers. En effet, dans le reporting financier interne du Groupe, la charge de loyers est reconnue en charge opérationnelle. En revanche, selon la norme IFRS 16, la charge de loyers est remplacée par des intérêts financiers et par la charge d'amortissement linéaire sur la durée de location du droit d'utilisation. Les économies de loyer obtenues des bailleurs ne sont pas reconnues au compte de résultat, mais viennent en déduction de la valeur du droit d'utilisation et de l'obligation locative, minorant d'autant les amortissements et les frais financiers restant à comptabiliser sur la durée résiduelle des baux ;
- avec la présentation des co-entreprises selon la méthode de l'intégration proportionnelle (donc hors application de la norme IFRS 11) pour les éléments du compte de résultat.

Pour rappel, le Reporting opérationnel du Groupe tel que suivi par le Management, conformément à la norme IFRS 8, est présenté dans la Note 3 – Informations par secteur opérationnel de l'annexe aux comptes consolidés au 30 septembre 2022.

Les tableaux de réconciliation avec les états financiers primaires sont par conséquent présentés ci-après.

Compte de résultat

(en millions d'euros)	FY 2022 reporting opérationnel	Retraitements IFRS 11	Incidence IFRS 16	FY 2022 IFRS
Chiffre d'affaires	1 769,8	(90,5)	(67,0)	1 612,3
Achats et services extérieurs	(1 206,1)	+70,4	+443,8	(691,9)
<i>Dont coûts des ventes des actifs immobiliers</i>	(131,4)		+66,3	(65,1)
<i>Dont loyers propriétaires</i>	(427,7)	+20,0	+368,2 ⁽¹⁾	(39,5)
Charges de personnel	(403,2)	+14,7	-	(388,4)
Autres charges et produits d'exploitation	10,7	(2,1)	(0,8)	7,8
Dotations / reprises amortissements et provisions	(72,5)	+4,1	(196,0)	(264,4)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	98,6	(3,4)	+180,0	275,3
EBITDA AJUSTE	156,5	(6,1)	+376,0	526,4
Autres charges et produits opérationnels	(53,1)	+14,4	-	(38,7)
Gain provenant de la restructuration de la dette	418,4	-	-	418,4
Charges et produits financiers	(100,7)	+1,3	(216,4)	(315,9)
QP résultat sociétés mises en équivalence	(1,6)	(13,1)	(0,2)	(14,9)
Impôts sur les résultats	(36,6)	+0,8	+2,9	(32,9)
RESULTAT NET	325,0	-	(33,8)	291,3

(1) Dans le reporting financier interne du Groupe, la charge de loyers est reconnue en charge opérationnelle. Les économies de loyers, obtenues sous la forme d'avaux ou de franchises, sont reconnues en déduction de la charge opérationnelle au moment où la dette de loyers est éteinte juridiquement. Le montant de 368,2 millions d'euros intègre ainsi une économie de 11 millions d'euros sur l'exercice, par application des accords conclus avec les bailleurs.

(en millions d'euros)	FY 2021 reporting opérationnel	Retraitements IFRS 11	Incidence IFRS 16	FY 2021 IFRS
Chiffre d'affaires	1 053,5	(39,9)	(76,4)	937,2
Achats et services extérieurs	(955,8)	+ 36,7	+ 393,6	(525,5)
<i>Dont coûts des ventes des actifs immobiliers</i>	(159,0)	-	+76,1	(82,9)
<i>Dont loyers propriétaires</i>	(342,3)	+15,5	+304,5 ⁽¹⁾	(22,4)
Charges de personnel	(280,9)	+9,8	-	(271,1)
Autres charges et produits d'exploitation	15,1	(9,6)	+ 0,6	6,0
Dotations / reprises amortissements et provisions	(68,5)	+ 14,4	(217,4)	(271,5)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	(236,7)	+ 11,4	+ 100,4	(124,9)
EBITDA AJUSTE	(186,8)	+7,6	+317,8	138,6
Autres charges et produits opérationnels	(35,3)	+ 2,6	(1,7)	(34,3)
Charges et produits financiers	(43,7)	+ 3,3	(184,3)	(224,7)
QP résultat sociétés mises en équivalence	(1,4)	(17,5)	(6,0)	(24,8)
Impôts sur les résultats	(24,2)	+ 0,2	+ 6,4	(17,5)
RESULTAT NET	(341,3)	-	(85,1)	(426,4)

⁽¹⁾ Dans le reporting financier interne du Groupe, la charge de loyers est reconnue en charge opérationnelle. Les économies de loyers, obtenues sous la forme d'avoirs ou de franchises, sont reconnues en déduction de la charge opérationnelle au moment où la dette de loyers est éteinte juridiquement. Le montant de 304,5 millions d'euros intègre ainsi :
i. une économie de l'ordre de 29 millions d'euros correspondant au montant de franchise de loyers abandonnée par les bailleurs signataires de l'avenant, compensée en grande partie par une charge de 28 millions d'euros correspondant à la valeur faciale des bons séjours qui leur ont été attribués ;
ii. une économie de 7 millions d'euros relative aux loyers suspendus envers les bailleurs non-signataires au titre des périodes de fermeture administrative durant lesquelles le Groupe considère, sur la base du fondement juridique de l'exception d'inexécution ou sur celui des dispositions de l'Article 1722 du Code Civil, que la dette de loyer est éteinte ;
iii. une économie nette réalisée par l'application des accords conclus avec les bailleurs institutionnels, représentant un montant de l'ordre de 39 millions d'euros au titre de l'exercice FY 2021.

Le chiffre d'affaires du Groupe en normes IFRS s'élève à 1 612 millions d'euros, en croissance de 72% par rapport à l'exercice précédent, encore impacté par les mesures restrictives dans le contexte de crise sanitaire. La progression du chiffre d'affaires est liée aux activités touristiques, bénéficiant d'un contexte général de « travel revenge » et d'une hausse des prix moyens de vente notamment liée à une montée en gamme de l'offre. Le résultat net du Groupe s'élève à près de 291 millions d'euros, intégrant, au-delà de l'EBITDA de 526 millions d'euros, un gain de 418 millions d'euros provenant des Opérations de Restructuration, finalisées le 16 septembre 2022 (cf. supra). La restructuration financière du Groupe a également impacté les charges financières, en hausse de 91 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent, liée notamment aux frais de conseil externes (42 millions d'euros) et à la hausse des charges financières sur les contrats de location (+32 millions d'euros), traduisant l'augmentation du taux d'emprunt marginal retenu pour les contrats ayant été modifiés au cours des 12 derniers mois.

Bilan

(en millions d'euros)	30 septembre 2022 reporting opérationnel	Incidence IFRS 16	30 septembre 2022 IFRS
Écarts d'acquisition	138,8	-	138,8
Immobilisations nettes	390,0	(3,4)	386,6
Actifs en location financement/Droits d'utilisation	74,9	+ 2 068,1	2 143,0
EMPLOIS	603,7	+ 2 064,7	2 668,4
Fonds propres	241,1	(596,6)	(355,5)
Provisions pour risques et charges	124,4	+12,7	137,1
Dette financière nette	(66,8)	-	(66,8)
Dette liée aux actifs en loc. fin./Obligations locatives	88,4	+ 2 712,3	2 800,7
BFR et autres	216,6	(63,7)	152,9
RESSOURCES	603,7	+2 064,7	2 668,4

(en millions d'euros)	30 septembre 2021 reporting opérationnel	Incidence IFRS 16	30 septembre 2021 IFRS
Écarts d'acquisition	138,2	-	138,2
Immobilisations nettes	356,8	-	356,8
Actifs en location financement/Droits d'utilisation	80,5	+ 2 010,1	2 090,6
EMPLOIS	575,5	+ 2 010,1	2 585,6
Fonds propres	(423,9)	(562,5)	(986,4)
Provisions pour risques et charges	92,3	+ 15,4	107,6
Dette financière nette	529,8	-	529,8
Dette liée aux actifs en loc. fin./Obligations locatives	91,7	+ 2 626,2	2 717,8
BFR et autres	285,7	(69,0)	216,7
RESSOURCES	575,5	+ 2 010,1	2 585,6

Le bilan IFRS du Groupe fait apparaître :

- une augmentation des fonds propres de (986,4) millions d'euros au 30.09.21 à (355,5) millions d'euros au 30.09.22, conséquence notamment des augmentations de capital du 16 septembre 2022, en numéraire pour un montant de 200,4 millions d'euros et par conversion de dette pour un montant de 554,8 millions d'euros. Les fonds propres demeurent négatifs au 30 septembre 2022 en raison de l'incidence de la norme IFRS 16, celle-ci ayant été appliquée selon la méthode rétrospective ;
- un désendettement massif, la dette financière nette passant de 529,8 millions au 30.09.21 d'euros à (66,8) millions d'euros au 30.09.22, grâce à la conversion de dette en capital mentionnée supra, et le remboursement en numéraire d'une fraction de l'endettement financier existant avant restructuration pour 160 millions d'euros.

Tableau de flux de trésorerie

(en millions d'euros)	FY 2022 reporting opérationnel	Incidence IFRS 16	FY 2022 IFRS
Capacité d'auto-financement après intérêts financiers et impôts	+28,9	+160,4	+189,3
Variation du besoin en fonds de roulement	(110,0)	+6,4	(103,6)
Flux provenant de l'activité	(81,1)	+166,8	+85,7
Investissements nets liés à l'exploitation	(58,2)		(58,2)
Investissements nets financiers	(10,0)		(10,0)
Acquisition de filiales	+8,5		+8,5
Flux affectés aux investissements	(59,8)		(59,8)
FLUX DE TRESORERIE OPERATIONNELS	(140,9)	+166,8	+25,9
Augmentation de capital en numéraire	+200,5		+200,5
Variation des emprunts et des dettes	+116,1		+116,1
Autres flux liés aux opérations de financement	+58,4	(166,8)	(108,4)
FLUX AFFECTES AU FINANCEMENT	+374,9	(166,8)	+208,2
VARIATION DE LA TRESORERIE	+234,1	-	+234,1

(en millions d'euros)	FY 2021 reporting opérationnel	Incidence IFRS 16	Reclassements ⁽¹⁾	FY 2021 IFRS
Capacité d'auto-financement après intérêts financiers et impôts	(242,5)	+132,9		(109,6)
Variation du besoin en fonds de roulement	+109,2	+11,9	(1,6)	+119,4
Flux provenant de l'activité	(133,4)	+ 144,8	(1,6)	+ 9,9
Investissements nets liés à l'exploitation	(38,7)	-		(38,7)
Investissements nets financiers	(12,3)	-		(12,3)
Acquisition de filiales	+0,7			+0,7
Dividendes reçus (ou remontée résultat) des MEE	-		+1,6	+1,6
Flux affectés aux investissements	(50,3)	-	+1,6	(48,7)
FLUX DE TRESORERIE OPERATIONNELS	(183,7)	+144,8	-	(38,9)
FLUX AFFECTES AU FINANCEMENT	+206,4	(144,8)	-	+61,6
VARIATION DE LA TRESORERIE	+22,7	-	-	+22,7

(1) Reclassement de la remontée de résultat des sociétés mises en équivalence (+ 1,6 million d'euros en 2020/21) des flux affectés aux investissements aux flux provenant de l'activité (variation de BFR).

Les flux de trésorerie font apparaître une variation positive de la trésorerie de 234,1 millions d'euros au cours de l'exercice 2021/2022, à comparer à une variation positive de 22,7 millions d'euros au cours de l'exercice 2020/2021. Cette évolution est notamment liée aux opérations de restructuration (cf supra) et à la capacité d'autofinancement (+189,3 millions d'euros), qui couvrent l'intégralité de la consommation de trésorerie liée à la variation du besoin en fond de roulement (-103,6 millions d'euros) et à l'investissement (-59,8 millions d'euros).

Pour toute information :

Relations Investisseurs et Opérations Stratégiques

Emeline Lauté

+33 (0) 1 58 21 54 76

info.fin@groupepvcp.com

Relations Presse

Valérie Lauthier

+33 (0) 1 58 21 54 61

valerie.lauthier@groupepvcp.com